

DISCRIMINATION, HARCÈLEMENT ET EXCLUSION



• DOMAINES CONCERNÉS

- Enseignement moral et civique
- Français
- Arts plastiques

• OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître et comprendre les notions de discrimination, de harcèlement et d'exclusion.
- Comprendre que si tout le monde est potentiellement concerné par la discrimination, le harcèlement et l'exclusion les personnes en situation de handicap en sont plus souvent victimes.
- Identifier des situations de discrimination, de harcèlement et d'exclusion.
- Débattre des conditions et moyens d'une école inclusive où nul ne serait exclu, harcelé et/ou discriminé.
- Construire une culture civique.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.

• COMPÉTENCES MOBILISÉES

- Identifier, comprendre et partager les valeurs de la République, qui lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.
- Aborder la notion d'acceptation des différences et d'inclusion.
- Comprendre la notion de la règle et celle du droit.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.
- Maîtriser le débat argumenté : prendre la parole en respectant son tour, fonder et défendre ses jugements, justifier ses choix, prendre en compte les arguments des autres, remettre en cause ses opinions initiales.
- S'impliquer dans un travail en équipe et se sentir membre d'une collectivité.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Définition des notions :

Discrimination : action de traiter une personne différemment en raison de ses caractéristiques personnelles.

-> **Discrimination directe :** correspond à une situation de discrimination effectuée de façon visible et avouée.

-> **Discrimination indirecte :** correspond à une situation où une règle, un critère ou une pratique, qui paraissent neutres, désavantagent pourtant nettement une personne ou un groupe de personnes en raison de leurs caractéristiques personnelles.

Harcèlement : violence répétée, verbale, physique ou psychologique, commise par une ou plusieurs personnes sur une ou plusieurs victimes qui ne peuvent pas se défendre.

Cyberharcèlement : utilisation des moyens de communication numériques pour porter atteinte, de façon délibérée et répétée, à une ou plusieurs personnes qui ne peuvent pas se défendre.

Exclusion : fait d'écarter, de rejeter une ou plusieurs personnes d'un groupe ou d'une action.

Liste des 25 critères de discrimination prohibés par la loi :

- | | |
|---|--|
| -> L'apparence physique | -> La situation de famille |
| -> L'âge | -> Les caractéristiques génétiques |
| -> L'origine | -> Les mœurs |
| -> L'appartenance ou non à une prétendue race | -> Le patronyme |
| -> L'appartenance ou non à une nation | -> Les activités syndicales |
| -> Le sexe | -> Le lieu de résidence |
| -> L'identité de genre | -> L'appartenance ou non à une ethnie |
| -> L'orientation sexuelle | -> La capacité à s'exprimer dans une langue étrangère |
| -> L'état de santé | -> La vulnérabilité résultant de sa situation économique |
| -> La grossesse | -> La domiciliation bancaire |
| -> Le handicap | |
| -> La perte d'autonomie | |
| -> La religion | |
| -> Les opinions politiques | |
| -> Les opinions philosophiques | |

Vous pouvez retrouver un exemple pour chacun des critères de discrimination sur le site :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

Numéros de téléphone à faire connaître aux élèves :

-> en cas de harcèlement scolaire : 3020

-> en cas de harcèlement à la maison : 119
(numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être)

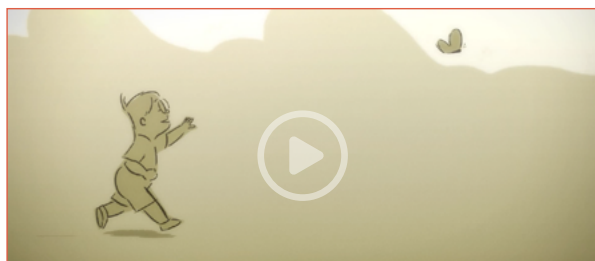
-> en cas de cyberharcèlement : 3018

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

👁️ À VOIR :

« Freebird », court métrage d'animation évoquant une société inclusive à travers le parcours de vie d'un jeune garçon porteur de trisomie 21.

<https://www.comitys.com/video-de-sensibilisation-au-handicap-freebird/>



« Entre les mots », volet 2 de la trilogie IN-DIFFÉRENCE.

Océane, une lycéenne, vient d'intégrer un nouveau lycée. Après qu'une jeune fille trisomique a présenté sa maladie, Océane se moque d'elle. Une partie de la classe est choquée.

<https://www.youtube.com/watch?v=3yW2I7jeS8Q>

🔍 À DÉCOUVRIR :

Prix « Non au harcèlement » 2020 : Mention « Coup de cœur des élèves »

<https://www.youtube.com/watch?v=suiMwjRCGKI>

Prix « Non au harcèlement » 2023 : Prix spécial « inclusion »

<https://www.youtube.com/watch?v=xeyfrhE63Yg>



Mais depuis quelques temps, cette famille joyeuse avait perdu sa bonne humeur car leur fils rentrait tous les jours de l'école un peu plus morose.

« Le harcèlement scolaire, on en parle ? »

<https://www.lumni.fr/video/definition-du-harcèlement-scolaire#containerType=program&containerSlug=le-harcèlement-on-en-parle>



📖 À LIRE :



« Le garçon qui ne voulait pas parler », de Cassandra O'Donnell.

Lorsque Morgane arrive dans son collège, la vie d'Asante bascule. Il est le seul à se montrer gentil, alors que les autres élèves se moquent d'elle.

Lui qui n'a pas prononcé un mot depuis trois ans, osera-t-il s'exprimer pour protéger son amie ?



« The sound of my soul », de Saitô Rin.

Mizuki a onze ans et vit avec une hypoplasie cérébrale qui provoque parfois chez lui une paralysie partielle. Malgré son jeune âge, il connaît déjà son rêve : devenir violoniste

professionnel. Aidé par son ami sourd, il s'entraîne sans relâche pour trouver le bon rythme et surtout sa propre manière de jouer, de s'exprimer... Mais tandis que les semaines passent et que la question de l'entrée au collège approche, Mizuki va devoir faire face au validisme de la société.



« Perfect world », de Rie Agura.

Tsugumi, à 26 ans, est décoratrice d'intérieur. Lors d'une soirée de travail, quelle est sa surprise de retrouver autour de la table Hayukawa, son amour de lycée ! Mais depuis la fin de leurs études, le jeune homme, impliqué dans un accident, est en fauteuil roulant. Certaine que jamais elle n'aura la force (et l'envie) de fréquenter un homme « au corps amoindri », la jeune femme va pourtant sentir quelque chose bouger en elle...

-> Les activités proposées ci-après peuvent bien sûr être réalisées dans l'ordre souhaité, la numérotation n'étant donnée qu'à titre indicatif.



ACTIVITÉ 1 |

Discrimination, harcèlement ou exclusion ?

• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les notions de discrimination directe et indirecte, de harcèlement et d'exclusion à travers une série de questions/réponses.
- Appréhender concrètement des situations de discrimination, directe ou indirecte, de harcèlement et d'exclusion.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

10 questions/réponses

À votre avis, dans quelle situation sommes-nous ?

Réponse A : *Harcèlement* Réponse C : *Discrimination directe*
Réponse B : *Exclusion* Réponse D : *Discrimination indirecte*

1 Au moment de l'inscription des élèves, la direction d'une école insiste sur le fait que l'établissement n'est pas adapté aux personnes avec un handicap moteur, puisqu'il n'y a pas d'ascenseurs.

Réponse(s) : D

2 Certains élèves prennent la canne d'Aline, qui est malvoyante, pour l'imiter. Mais ils disent que c'est juste pour s'amuser et la lui rendent ensuite.

Réponse(s) : A

3 Tam, autiste, est scolarisé au collège Jean-Moulin. On lui refuse de participer à une sortie scolaire au musée parce que l'on redoute que son comportement ne soit pas adapté.

Réponse(s) : C

4 Imane veut assister à un match de basket. Mais on lui interdit l'accès au centre sportif en raison de la présence de son chien guide.

Réponse(s) : B et D

5 Une conversation privée entre Solane et son petit ami a été filmée à leur insu, puis postée sur Internet.

Réponse(s) : A

6 Théo n'est finalement pas accepté dans l'équipe de football après que l'entraîneur a appris qu'il souffrait d'un handicap sensoriel.

Réponse(s) : C

7 Inès ne peut pas manger à la cantine, car l'absence de rampe d'accès l'empêche de franchir les quelques marches qui y mènent.

Réponse(s) : B et D

8 Dimitri est un élève allophone. Ayant des difficultés à communiquer avec les autres élèves, il reste seul à chaque récréation.

Réponse(s) : B

9 Emma postule à un travail étudiant. Le manager lui refuse le poste, car il veut embaucher un homme.

Réponse(s) : C

10 Léa et Amine likent des messages blessants à l'encontre de l'un de leurs camarades.

Réponse(s) : A

• PRÉPARATION

- Expliquer les règles en précisant qu'il peut y avoir une ou plusieurs bonnes réponses parmi les quatre.
- Constituer des équipes de 5 à 6 élèves.
- Demander à chaque groupe de noter la réponse choisie, ainsi que la justification.

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- Distribuer ou dicter les situations aux élèves.
- Préciser qu'il est important de débattre entre eux afin de choisir une réponse à l'unanimité.
- Demander à chaque groupe, à tour de rôle, de donner la réponse relative à un item. Puis les autres groupes confirment ou débattent si leur réponse diffère.
- Laisser chaque groupe s'exprimer, puis donner les bonnes réponses en les explicitant.

ACTIVITÉ 2 |

De la discrimination à l'inclusion



• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les notions de discrimination, de harcèlement et d'exclusion.
- Favoriser le débat.
- Sentir physiquement que l'on peut changer de point de vue.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Qu'est-ce que le débat mouvant ?

Le débat mouvant s'articule autour d'affirmations, souvent polémiques, face auxquelles les élèves doivent se positionner physiquement pour marquer leur accord ou leur désaccord.

Pour connaître le détail des règles et du déroulement d'un débat mouvant : https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Valeurs_de_la_republique/EC_Le_debat_mouvant.pdf

- **Inclusion** : fait d'accueillir une ou plusieurs personnes dans un groupe, quelles que soient leurs différences.

- Affirmations destinées à provoquer le débat :

- > Les élèves en situation de handicap sont davantage victimes de harcèlement.
- > Si je suis victime de harcèlement, mieux vaut me défendre moi-même plutôt que d'en parler.
- > Il est normal de traiter différemment un élève en situation de handicap.
- > Si on défend une personne en situation de handicap qui est discriminée, exclue ou harcelée, on risque à son tour d'être exclu ou harcelé.
- > Faire courir une rumeur sur un autre élève, ce n'est pas vraiment du harcèlement.

• PRÉPARATION

- Présenter le débat mouvant aux élèves en rappelant qu'il a pour but de créer la discussion en échangeant des arguments construits. Mais aussi qu'il est possible de changer d'avis en se laissant convaincre par les arguments des autres.
- Séparer un espace de classe en deux en matérialisant une ligne centrale, à l'aide d'un tracé de craie ou d'une écharpe par exemple, afin de permettre aux élèves de se positionner de part et d'autre.

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- Énoncer la première affirmation et l'écrire au tableau.
- Demander à chaque élève de se positionner de part et d'autre de la ligne, à droite pour ceux qui sont d'accord avec l'affirmation, à gauche pour ceux qui sont en désaccord.
- Laisser 5 minutes aux élèves placés de l'un et l'autre côté de la ligne pour se concerter et préparer leur argumentation.
- Laisser les élèves s'exprimer librement, en les amenant à justifier et à argumenter leur point de vue. Chaque prise de parole doit commencer par « Je suis d'accord, ou je ne suis pas d'accord, avec cette phrase parce que... ».
- Préciser qu'il ne s'agit pas de réfuter l'argument du « camp opposé » mais d'exprimer une opinion argumentée.
- Rappeler encore une fois aux élèves qu'il est possible de changer d'avis et donc de se déplacer à tout moment.
- Noter les arguments des élèves, mais sans intervenir et sans donner son avis, l'enseignant jouant uniquement un rôle d'animation et de régulation.
- Passer à l'affirmation suivante lorsque le débat commence à s'essouffler ou si tous les élèves sont désormais placés du même côté de la ligne.
- Faire une synthèse des opinions exprimées à la fin du débat mouvant. C'est également l'occasion, si besoin est, d'enrichir les échanges avec de nouveaux arguments.

ACTIVITÉ 3 |

Dire non au harcèlement scolaire en acceptant les différences



-> Cette activité peut nécessiter plusieurs séances avec les élèves.

• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

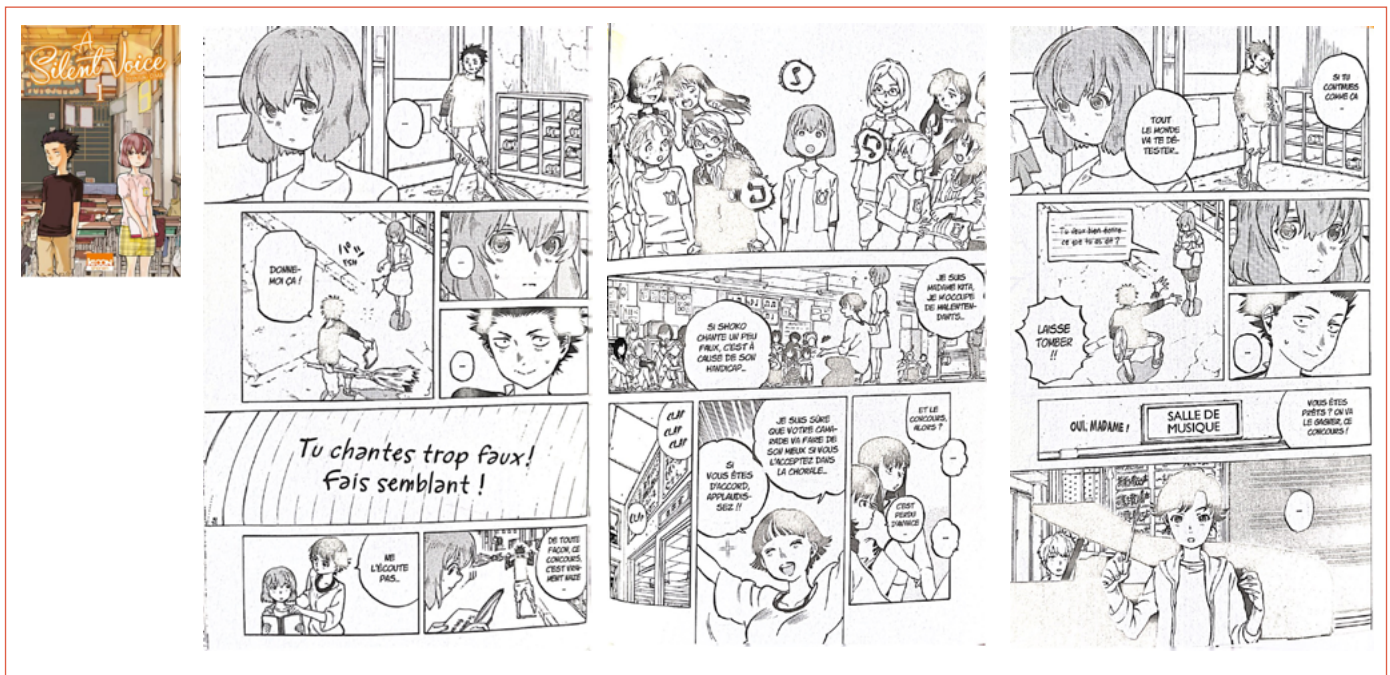
- Comprendre la notion de harcèlement, mais aussi de discrimination à travers un extrait du manga « A Silent Voice, tome 1 » de Yoshitoki Oima, aux éditions Ki-Oon.
- Imaginer une suite à l'histoire, sous forme de manga toujours, où Shoya cesserait de harceler Shoko en acceptant sa différence.
- Cultiver l'imagination.
- Concevoir, réaliser et donner à voir un projet artistique.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Résumé de l'ouvrage :

« Shoko Nishimiya est sourde depuis la naissance. Même équipée d'un appareil auditif, elle peine à saisir les conversations, à comprendre ce qui se passe autour d'elle. Effrayé par ce handicap, son père a fini par l'abandonner, laissant sa mère l'élever seule. Quand Shoko est transférée dans une nouvelle école, elle fait de son mieux pour dépasser ce handicap, mais malgré ses efforts pour s'intégrer dans ce nouvel environnement, rien n'y fait : les persécutions se multiplient, menées par Shoya Ishida, le leader de la classe. Tour à tour intrigué, fasciné, puis finalement exaspéré par cette jeune fille qui ne sait pas communiquer avec sa voix, Shoya décide de consacrer toute son énergie à lui rendre la vie impossible... »

- Extrait de l'ouvrage (un manga se lit de droite à gauche et de haut en bas) :



• PRÉPARATION

- Lecture du résumé, puis des 3 pages du manga par l'enseignant et les élèves.
- Présenter l'atelier de création en précisant qu'il s'agit d'inventer une suite à ces pages, dans laquelle Shoya comprendrait la violence et les conséquences du harcèlement et accepterait la différence de Shoko.

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- Constituer des équipes de 5 à 6 élèves.
- Inviter les élèves à choisir un ou plusieurs dessinateurs au sein de leur groupe, puis à imaginer la suite de l'histoire. Les idées, les styles et le vocabulaire de chacun se mélangent pour former un récit riche et coopératif.
- Les encourager en leur demandant de réfléchir à l'action : « Qu'est-ce qui pourrait se passer maintenant ? », « Que pourrait faire ou dire le héros ? », etc.
- Les inviter éventuellement à reformuler leurs propositions pour mieux créer l'action ou le dialogue.
- Une fois les pages de manga achevées, proposer à un volontaire de chaque groupe de les présenter devant l'ensemble de la classe, puis d'expliquer en quoi cette nouvelle histoire place le héros dans une situation où il comprend les conséquences du harcèlement et accepte la différence de Shoko.